

ARTS PLASTIQUES

Kim-Renée Richards

Bonjour, j'aurai le plaisir d'enseigner les arts plastiques à votre enfant cette année. Chaque élève sera appelé à développer des projets artistiques de façon à exercer les compétences exigées dans le programme pédagogique du deuxième cycle.

Au deuxième cycle chaque élève est évalué sur ces deux compétences :

- Créer des oeuvres personnelles et médiatiques (compétence 1)
- Apprécier des œuvres d'art (compétence 2)

Il sera amené à créer et à apprécier des projets artistiques en exerçant différentes techniques telles que le dessin, la peinture, la gravure, le modelage et le moulage et le coulage. De plus, il développera son jugement critique.

Pour toutes ces périodes d'arts plastiques, votre enfant aura besoin des effets scolaires suivants : 2 crayons HB, 2 crayons de feutre noir (pilot), efface, bâton de colle, ciseaux, une boîte de crayons de couleur (en bois) contenant un minimum de 12 couleurs.

Les devoirs sont exigés lorsque l'élève n'a pas effectué le travail demandé en classe et qu'il présente un retard qui pourrait nuire à son évaluation.

Votre enfant pourra profiter du temps de récupération offert à tous les **jours 4 au local 203 de 12 h 05 à 12 h 50.**

N'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel ou par Teams si vous avez d'autres questions. kim-renee.richards@cssh.gouv.qc.ca